



L'oralité comme vecteur identitaire dans *Meursault, contre-enquête* de Kamel Daoud

Orality as a Vector of Identity in Kamel Daoud's *Meursault, Counter-Investigation*

KHEIR Ibtissam

Université de M'sila-Algérie

ibtissam.kheir@univmsila.dz

Résumé:	Informations sur l'article
Cet article montre que, dans <i>Meursault, contre-enquête</i>, l'oralité constitue un marqueur identitaire essentiel. À travers les mots vernaculaires, les expressions populaires, les proverbes, les références religieuses et les chants, Kamel Daoud inscrit dans la langue française la mémoire culturelle algérienne. Le français n'y apparaît plus comme une langue neutre, mais comme un espace transformé par l'arabe dialectal et par les voix de la tradition orale. Ainsi, l'oralité permet à Daoud de réécrire <i>L'Étranger</i> en restituant à Haroun une parole, une identité et une présence que le texte camusien avait effacées.	Reçu 25/03/2026 Acceptation 01/06/2026 Publié 14/06/2026
	Mots clés: ✓ <u>Oralité</u> ✓ <u>Identité</u> ✓ <u>Réécriture</u>
Abstract :	Article info
This article shows that, in <i>The Meursault Investigation</i>, orality constitutes an essential marker of identity. Through vernacular words, popular expressions, proverbs, religious references, and songs, Kamel Daoud inscribes Algerian cultural memory into the French language. French no longer appears as a neutral language, but as a space transformed by Algerian Arabic and by the voices of oral tradition.	Received 25/03/2026 Accepted 01/06/2026 Published 14/06/2026

*Thus, orality enables Daoud to rewrite *The Stranger* by restoring to Haroun a voice, an identity, and a presence that Camus's text had erased.*

Keywords:

- ✓ Orality
- ✓ Identity
- ✓ Rewriting

1. Introduction

Dans la littératures maghrébine d'expression française, la question de l'oralité constitue un champ d'analyse essentiel, dans la mesure où elle permet de saisir les rapports complexes entre langue, mémoire, culture et identité. Loin d'être un simple procédé d'écriture ou une survivance folklorique, l'oralité représente un mode de présence au monde, un espace de transmission et une manière de maintenir vivante une mémoire collective au sein même du texte littéraire. Elle englobe les contes, les proverbes, les chants, les récits familiaux, les formules populaires, les légendes, les invocations religieuses et toutes les formes de parole qui précèdent l'écrit, l'accompagnent ou le traversent encore. Comme l'ont montré plusieurs travaux consacrés à la relation entre oralité et littérature, il ne s'agit pas d'opposer radicalement l'oral à l'écrit, mais plutôt de comprendre comment ces deux dimensions interagissent, se superposent et se transforment mutuellement (Baumgardt&Derive, 2013 ; Bounfour, 2013).

Dans l'espace maghrébin, cette problématique revêt une importance particulière. La littérature moderne y naît dans un contexte historique, linguistique et politique marqué par le contact des langues, l'héritage colonial et la persistance de traditions culturelles profondément enracinées dans la transmission orale. Abdellah Bounfour souligne à juste titre que l'opposition stricte entre oral et écrit ne rend pas compte de la richesse des productions nord-africaines, dans lesquelles les textes apparaissent souvent comme des lieux de croisement entre voix, récits, mémoire et performance (Bounfour, 2013). De son côté, InesHorchani insiste sur le fait que les littératures orales d'Afrique du Nord participent activement à la construction d'identités plurielles, dans la mesure où elles circulent entre plusieurs langues et plusieurs supports tout en conservant une dimension de résistance culturelle (Horchani, 2017). Ainsi, l'oralité ne relève pas d'un passé figé, mais d'un héritage vivant, sans cesse réinvesti dans les formes contemporaines de l'écriture.

C'est dans cette perspective qu'il convient d'aborder l'œuvre de Kamel Daoud, et plus précisément *Meursault, contre-enquête*. Ce roman, publié d'abord en Algérie en 2013 puis chez Actes Sud en 2014, ne se limite pas à une simple réécriture de *L'Étranger* d'Albert Camus. Il constitue également une entreprise de restitution symbolique, visant à rendre une voix, une mémoire et une identité à celui que le texte camusien avait laissé dans l'anonymat sous la désignation de « l'Arabe » (Boblet, 2019 ; Pister, 2015). Or cette reconquête ne passe pas uniquement par le renversement du point de vue narratif ou par une relecture postcoloniale de l'œuvre source. Elle s'inscrit aussi dans la matière même du langage. La parole de Haroun n'est ni neutre ni homogène ; elle est traversée par des intonations, des références, des mots et des formes de dire qui renvoient à un imaginaire oral profondément algérien.

Il s'agira donc de montrer que, dans *Meursault, contre-enquête*, l'oralité constitue un véritable marqueur identitaire. Elle se manifeste à la fois dans le lexique, dans les tournures issues de la langue maternelle, dans les proverbes, dans les références religieuses, dans les chants populaires et dans la manière même dont le français est travaillé, altéré et réapproprié. En ce sens, l'oralité n'est pas un simple élément périphérique du texte ; elle participe pleinement à l'élaboration d'une écriture de la mémoire, de la réappropriation et de la résistance.

2. Oralité, mémoire et héritage culturel

Dans les cultures maghrébines, l'oralité constitue l'un des fondements les plus anciens de la transmission du savoir, des croyances et des représentations collectives. Avant même la généralisation de l'écrit, une part importante du patrimoine culturel passait par la parole : récits des anciens, contes du soir, proverbes, poésies populaires, chants de deuil, récits héroïques, formules rituelles ou religieuses. Cette mémoire orale n'a pas disparu avec l'émergence de la littérature écrite ; elle continue au contraire de nourrir l'imaginaire contemporain et de façonner la texture de nombreuses œuvres. Comme le rappelle Bounfour, la culture maghrébine s'est longtemps structurée autour de pratiques vocales de transmission, où la récitation, l'écoute et la répétition occupaient une place centrale, notamment dans l'univers de l'école coranique (Bounfour, 2013).

Dans ce contexte, l'oralité ne peut être comprise comme un simple vestige du passé. Elle représente une mémoire active, toujours disponible, que l'écriture moderne réinvestit pour affirmer une continuité avec les formes traditionnelles de la culture comme le montre ce passage : « *Il y a une vieille chanson qui traîne ici et qui raconte que "la bière est arabe et le whisky occidental"* » (Daoud, P36) Le langage oral fonctionne ici comme un instrument de catégorisation symbolique. Il ne décrit pas seulement des objets ; il leur attribue une valeur culturelle et identitaire. La bière et le whisky deviennent ainsi des signes d'appartenance, presque des marqueurs civilisationnels.

Dans *Meursault, contre-enquête*, cette dimension est particulièrement sensible. Haroun ne raconte pas seulement sa propre histoire. À travers sa voix, c'est toute une mémoire algérienne qui remonte à la surface. Son discours ne se construit jamais dans une abstraction universelle. Il est au contraire profondément inscrit dans un univers culturel déterminé, traversé par les traces d'un passé collectif, par les gestes du quotidien, par les croyances et par les formes héritées de la parole populaire. Cette inscription de la mémoire dans la voix contribue à faire de l'oralité un marqueur identitaire majeur.

L'importance de cette mémoire orale se comprend aussi dans la tension qui s'installe entre la langue d'écriture et les langues vécues. Le français, chez Daoud, n'efface pas la langue maternelle ; il la laisse revenir, affleurer, perturber sa surface. Cette cohabitation révèle que l'identité n'est pas construite dans une langue unique et close, mais dans un espace de superposition où plusieurs traditions discursives s'entrecroisent. L'oralité devient ainsi une force de rappel constante : elle rappelle au texte son origine culturelle, elle réinscrit l'écriture dans une histoire et elle empêche le français de se constituer en langue totalement autonome.

3. Le français réapproprié : entre langues, lexique vernaculaire et expressions populaires

Chez Kamel Daoud, l'usage du français ne peut être compris comme un simple choix linguistique fonctionnel. Il s'agit d'un usage profondément travaillé par la mémoire, par l'histoire coloniale et

par la présence insistante d'autres langues. Le français devient une langue de passage, traversée par l'arabe dialectal, par les références religieuses, par les sonorités populaires et par tout un réseau d'associations culturelles. Il ne s'agit donc pas d'un français neutre, transparent, entièrement soumis à la norme académique, mais d'un français habité, traversé, déplacé.

Cette situation linguistique reflète une réalité historique plus large. Dans le contexte maghrébin, l'écrivain d'expression française se trouve souvent dans une position d'entre-deux : il écrit dans une langue héritée de la colonisation, mais il la pense, la ressent et la travaille à partir d'un univers culturel autre. C'est précisément ce que l'on observe dans *Meursault, contre-enquête*. La voix de Haroun n'est jamais celle d'un locuteur abstrait du français standard ; elle porte les traces de la langue maternelle, des usages populaires et des structures mentales façonnées par un autre horizon linguistique.

Danielle Pister souligne que Haroun cherche à faire de « *la langue du meurtrier* » une langue à lui, comme on récupérerait les pierres abandonnées d'une maison coloniale pour en édifier une autre (Pister, 2015). Cette image est particulièrement significative, car elle montre que le français, chez Daoud, n'est ni rejeté ni accepté passivement. Il est réapproprié, démonté, reconstruit. L'écriture devient ainsi un geste de récupération symbolique. Le français perd son statut de langue exclusive du pouvoir pour devenir le lieu d'une réélaboration identitaire.

Cette transformation du français est rendue possible précisément par l'oralité. En y introduisant des rythmes, des tournures, des images et des mots qui ne relèvent pas de la norme française classique, Daoud ouvre la langue à une pluralité de voix. Le français cesse d'être un système clos ; il devient une zone de contact, un terrain d'échanges et parfois de conflit entre plusieurs mémoires linguistiques. C'est en cela que l'oralité constitue un marqueur identitaire : elle ne s'ajoute pas à la langue comme un ornement extérieur, elle la transforme de l'intérieur.

L'un des aspects les plus visibles de cette oralité réside dans l'introduction de mots fortement marqués culturellement dans le texte français. Daoud emploie des termes comme *M'ma*, *roumi*, *gaouri*, *djebel*, *imam*, *chahid* ou *haram*. Ces mots ne doivent pas être compris comme de simples touches d'exotisme. Ils sont porteurs d'un univers symbolique dense, qui engage à la fois l'affectif, le religieux, l'historique et le social.

L'exemple de *M'ma* est révélateur. Ce mot ne renvoie pas seulement à la figure de la mère au sens strict ; il charrie une proximité affective, une chaleur intime, une dimension familiale que le terme français « mère » ne restitue pas totalement. De même, les termes *roumi* ou *gaouri* dépassent la simple désignation de l'Européen ou du Français. Ils condensent une mémoire de l'altérité, du rapport au colon, de la distance historique entre le monde local et le monde étranger. Ces mots contiennent en eux un passé, une charge symbolique et une expérience collective.

Le maintien de ces signifiants dans le texte a une portée identitaire forte. Il signale que certains éléments de l'expérience ne peuvent pas être entièrement absorbés par la langue française sans perte de sens. Le mot vernaculaire résiste à la traduction totale ; il conserve une part d'opacité, et c'est précisément cette opacité qui fait sens. Elle rappelle que la parole du narrateur vient d'un autre lieu culturel, qu'elle s'origine dans une mémoire qui ne se laisse pas totalement ramener à la langue d'accueil.

Ce choix lexical relève donc d'une véritable politique de la langue. En conservant ces mots, Daoud refuse la neutralisation du réel algérien par le français académique. Il donne au contraire à entendre une langue traversée par la culture d'origine. L'oralité s'exprime ici dans la présence tenace du mot non traduit, dans la persistance d'un lexique qui maintient le texte en contact avec la langue maternelle et avec le monde qu'elle porte.

L'oralité dans *Meursault, contre-enquête* se manifeste également à travers des expressions traduites littéralement depuis la langue maternelle, comme *Ouled el-bled*, *Ouled el-houmma* ou *Ouled el-assasse*. Ces formulations ne relèvent pas simplement d'un effet de couleur locale. Elles correspondent à une manière spécifique de penser et de classer le réel, à partir de critères d'appartenance, de filiation, de proximité et de communauté.

Le terme *ouled*, par exemple, ne signifie pas seulement « fils ». Il évoque l'origine, la descendance, le rattachement à un groupe, la continuité d'un lien social. Dire *Ouled el-bled*, ce n'est pas simplement désigner des habitants ; c'est les situer dans une logique d'authenticité, d'ancrage et de légitimité. Dire *Ouled el-houmma*, c'est les inscrire dans le quartier comme espace vécu, partagé, reconnu. Ces expressions révèlent une anthropologie implicite du monde social, dans laquelle l'individu n'existe pas isolément, mais comme membre d'un tissu collectif.

En maintenant ces formulations dans le texte, Daoud fait entrer dans la langue française une autre façon de nommer le réel. Le langage ne se contente plus de désigner ; il classe, rattache, situe. Il devient porteur d'une mémoire sociale. Les catégories populaires du quartier, du voisinage, du métier, de la filiation ou de la réputation sont ainsi réintroduites dans le roman comme des manières propres de voir et de comprendre le monde.

Ce geste est fondamental, car il s'oppose à l'abstraction neutralisante du langage standard. Le français classique tend souvent à universaliser les catégories. L'oralité, au contraire, les particularise, les ancre dans une expérience concrète. Elle rétablit la densité locale du réel. C'est en ce sens qu'elle constitue un marqueur identitaire : elle permet au texte de parler depuis un lieu déterminé, avec ses propres catégories, ses propres nuances et ses propres hiérarchies de sens.

Un autre aspect important de l'oralité identitaire dans le roman réside dans la manière dont le français lui-même est altéré, déplacé ou transformé par l'usage populaire. Lorsque Daoud reproduit des mots français déformés dans leur prononciation ou dans leur adaptation locale, il ne signale pas une défaillance linguistique. Il donne au contraire à entendre le processus concret d'appropriation d'une langue venue d'ailleurs.

Ce phénomène est particulièrement significatif dans un contexte postcolonial. La langue coloniale n'est pas seulement imposée ; elle est aussi absorbée par les usages, remodelée par les sonorités locales, infléchie par les habitudes de prononciation et par les logiques du parler quotidien. Elle cesse alors d'être intacte. Elle devient un matériau historique traversé par l'expérience de ceux qui la parlent.

L'oralité agit ici comme une puissance de transformation. Elle ne juxtapose pas simplement des mots arabes à des mots français ; elle travaille le français lui-même, le fait passer par une autre

bouche, par une autre mémoire, par une autre musicalité. Ce passage modifie la langue, l'éloigne de sa pureté normative et la rend disponible à une réappropriation.

Le brouillage qui en résulte a une portée symbolique forte. Il décentre la langue dominante, il la prive de son évidence et il la rend à son tour étrangère à elle-même. Par là, l'oralité introduit une forme de subversion : elle montre que la langue de l'Autre peut être appropriée sans être reproduite à l'identique. Elle devient ainsi un instrument de résistance et de reconfiguration identitaire.

4. Formes orales de la sagesse, du sacré et de l'affect

Parmi les formes les plus marquantes de l'oralité, le proverbe occupe une place privilégiée. Dans les cultures maghrébines, il représente une parole condensée, dense, immédiatement mémorisable, qui transmet une sagesse issue de l'expérience collective. Il permet de commenter un événement, de juger une situation, de conseiller un comportement ou de résumer une vérité admise par le groupe.

Son insertion dans le roman ne relève pas du simple effet de réalisme. Le proverbe fait entrer dans le texte une autorité collective. Lorsqu'Haroun mobilise des formules proches du dire proverbial, il n'exprime pas seulement son point de vue personnel ; il laisse résonner en lui une parole plus ancienne, déjà dite, répétée, reconnue par les autres. Sa voix acquiert ainsi une profondeur collective. Elle devient le lieu où s'entendent la famille, la communauté, le quartier, la mémoire des anciens. À titre d'exemple, nous relevons cette expression « *Echedda fi allah* » (Daoud, p. 34), qui signifie « *Dieu est mon soutien* ». Ce proverbe est une formule de sagesse populaire et traduit la foi, l'endurance et la confiance en Dieu dans la culture algérienne.

Cette dimension gnomique est importante, car elle ancre le personnage dans un univers de transmission. La vérité ne se construit pas uniquement dans l'introspection individuelle, mais dans une parole héritée, intériorisée, transmise de génération en génération. Le proverbe relie donc le texte écrit à une culture de la répétition et de la reconnaissance collective.

De ce point de vue, l'oralité agit comme un principe de légitimation. Elle donne au discours du narrateur une autorité qui dépasse sa singularité. En faisant place au proverbe, Daoud inscrit Haroun dans une tradition discursive spécifique. L'identité du personnage ne se formule pas seulement dans sa parole propre, mais dans sa capacité à reprendre, porter et transformer la sagesse du groupe.

L'oralité dans le monde maghrébin ne peut être dissociée du rapport à la parole religieuse. Le texte sacré, dans cette aire culturelle, est historiquement lié à des pratiques de récitation, de mémorisation et d'écoute. Comme le rappelle Bounfour, la lecture silencieuse y est longtemps demeurée secondaire par rapport à la lecture vocalisée, notamment dans le cadre de l'enseignement coranique (Bounfour, 2013). La parole religieuse participe donc pleinement de l'univers oral.

Dans *Meursault, contre-enquête*, les références coraniques et les allusions au sacré ne jouent pas seulement un rôle thématique. Elles introduisent dans le texte une autre forme d'autorité verbale. Lorsque Haroun cite un verset coranique, il ne fait pas seulement preuve de religiosité ; il se situe dans un rapport au langage où la parole sacrée est mémoire, transmission et performance. Haroun convoque un verset coranique en déclarant : « *Si vous tuez une seule âme, c'est comme si vous aviez tué l'humanité entière* » (Daoud, p. 125). Il s'agit d'une citation qui joue un rôle proche de la parole

proverbiale : elle condense une vérité morale et donne une autorité collective au discours. Ainsi, le texte littéraire se trouve traversé par une parole qui lui préexiste et qui possède une légitimité propre.

Cette présence du sacré contribue à renforcer la dimension identitaire du roman. Elle rappelle que l'identité du personnage ne se réduit ni à sa biographie ni à sa position politique ; elle se construit aussi dans un rapport à la tradition spirituelle, à la mémoire religieuse et aux formes vocalisées de l'apprentissage. L'oralité religieuse fait ainsi partie intégrante de l'univers de Haroun.

Elle complexifie également le rapport entre oral et écrit. Le roman, qui relève de l'écriture moderne, accueille en lui une parole sacrée qui demeure liée à la récitation. Il en résulte une superposition de régimes discursifs différents : parole littéraire, parole populaire, parole religieuse. Cette superposition enrichit considérablement la texture du texte et renforce sa dimension polyphonique.

Le chant populaire constitue une autre forme essentielle de l'oralité dans *Meursault, contre-enquête*. Dans les sociétés de tradition orale, le chant est bien plus qu'un simple divertissement. Il transmet la douleur, le manque, la nostalgie, le deuil, l'attente ou la plainte. Il permet à des émotions individuelles de prendre une forme partageable et collective.

Lorsque Haroun évoque une chanson de raï liée à la disparition du frère en mer, la douleur singulière du personnage se trouve relayée par une forme culturelle reconnue. Il s'agit d'une vieille chanson populaire : « *Malou khouya, maloumajache. El b'hareddahâliyah ou ma wellache* » (Daoud, p. 78). Le chant ne vient pas seulement illustrer le récit ; il l'élargit. Il relie l'expérience intime à un répertoire collectif, à une manière commune de dire l'absence et la blessure.

Cette fonction du chant est particulièrement importante dans une perspective identitaire. Elle montre que le sujet ne parle jamais seul. Sa souffrance, sa mémoire et son désir trouvent à s'exprimer dans des formes héritées, déjà présentes dans la culture. Le chant agit ainsi comme une archive affective. Il conserve les émotions du groupe et les met à disposition du sujet.

En intégrant cette dimension dans le roman, Daoud donne à la voix narrative une épaisseur supplémentaire. Haroun parle avec sa propre voix, certes, mais aussi avec celle des chants, des lamentations et des récits populaires. Cette pluralité vocale confirme que l'identité n'est pas une essence fixe ni purement individuelle. Elle est tissée de réminiscences, d'échos et de paroles collectives.

5. Oralité, réécriture postcoloniale et poétique identitaire

L'oralité chez Daoud ne doit pas être pensée isolément ; elle s'inscrit dans la logique plus large de la réécriture de *L'Étranger*. Marie-Hélène Boblet montre que *Meursault, contre-enquête* fonctionne comme un « *contre-texte* », c'est-à-dire comme un texte qui dialogue avec l'œuvre source tout en la déplaçant profondément (Boblet, 2019). Or ce déplacement ne concerne pas seulement l'intrigue, ni même uniquement la perspective postcoloniale. Il touche au régime même de la parole.

Là où l'écriture de Camus se caractérise par une sobriété célèbre, une sécheresse maîtrisée et une apparente neutralité, Daoud introduit une parole plus ample, plus située, plus habitée par la

mémoire et par la culture. Ce changement de voix n'est pas secondaire. Il représente une manière de répondre au silence initial du texte source. Ce qui était absent ou maintenu à distance dans *L'Étranger* — le nom, la famille, le quartier, la religion, le chant, le dicton, le parler populaire — revient au centre du récit grâce à l'oralité.

La réécriture devient ainsi à la fois reconstruction et déconstruction. Reconstruction, parce qu'elle restitue une présence algérienne effacée dans le roman camusien. Déconstruction, parce qu'elle met en évidence les limites d'un texte qui se présentait comme universel tout en laissant dans l'ombre une part essentielle de la réalité coloniale. L'oralité est ici l'un des outils privilégiés de ce double mouvement.

En ce sens, elle participe pleinement à une écriture postcoloniale de la réappropriation. Elle ne se contente pas de corriger une absence narrative ; elle transforme le langage même dans lequel cette absence était inscrite. Le personnage algérien n'accède à une existence pleine qu'à partir du moment où il peut parler dans un régime de langue qui lui appartienne réellement.

L'écriture de Daoud ne relève donc pas d'un simple bilinguisme de surface. Elle met en place une véritable poétique de l'entre-langues. Le français y est sans cesse travaillé par l'arabe dialectal, par les traces de la tradition religieuse, par les rythmes du parler populaire et par les survivances d'une culture de transmission orale. Horchani souligne que la mise par écrit des littératures orales nord-africaines révèle précisément la pluralité des identités et fonctionne souvent comme un acte de résistance (Horchani, 2017).

Cette remarque éclaire profondément le projet de Daoud. En faisant entrer l'oralité dans le texte français, il ne juxtapose pas simplement deux systèmes linguistiques. Il donne à voir la manière dont l'identité maghrébine se construit dans la coexistence, la tension et la circulation entre plusieurs langues. Le français devient alors un lieu de confrontation, mais aussi de fécondation réciproque.

Dans cette logique de passage d'une langue à l'autre, on remarque également que, dans *Meursault, contre-enquête*, Marie devient Meriem, prénom chargé d'une forte résonance symbolique puisqu'il renvoie à la Vierge et à la sainte Marie. Toutefois, d'une œuvre à l'autre, cette figure féminine connaît une transformation significative. Dans *L'Étranger*, Marie est présentée comme une femme qui aspire au mariage avec Meursault et à la fondation d'un foyer. Chez Kamel Daoud, en revanche, Meriem se distingue par sa culture et par le rôle initiatique qu'elle assume auprès de Haroun, notamment en l'introduisant à la langue française. Ainsi, qu'elle s'appelle Marie ou Meriem, cette figure féminine apparaît, dans les deux romans, comme une source d'inspiration, d'amour et de joie, tout en contribuant à l'évolution du personnage principal, qu'il s'agisse de Meursault ou de Haroun. Cette idée est d'ailleurs soulignée par la formule : « *Meriem était dans la vie, elle.* » (Daoud, p. 156).

Par ailleurs, l'examen des noms propres dans *MCE* met en évidence une forme d'effacement des caractéristiques physiques, morales et sociales des personnages. Une telle absence peut être interprétée comme le signe d'un profond trouble identitaire, révélateur d'un sujet en quête de lui-même. Dès lors, seuls les noms des protagonistes, Haroun et sa mère, émergent avec netteté. Leur

présence s'affirme à travers un « je » énonciatif particulièrement fort, mis au service du thème général du roman.

Cette poétique de l'entre-langues est essentielle pour comprendre la portée identitaire du roman. L'identité n'y apparaît pas comme un bloc homogène, mais comme une configuration plurielle, traversée par l'histoire coloniale, par la mémoire locale, par les héritages religieux et par les formes populaires du langage. L'oralité devient dès lors le lieu où cette pluralité peut se manifester sans être réduite.

Ainsi, *Meursault, contre-enquête* montre que la langue française peut être autre chose qu'une langue de domination ou de simple médiation. Elle peut devenir, sous l'effet de l'oralité, une langue réinvestie, habitée et transformée, capable de porter une expérience algérienne singulière. C'est précisément cette transformation qui fait de l'oralité un marqueur identitaire central.

6. Conclusion

Au terme de cette analyse, il apparaît clairement que l'oralité occupe une place déterminante dans *Meursault, contre-enquête*. Elle ne relève ni de l'ornement, ni de la simple recherche d'authenticité, ni d'un réalisme local superficiel. Elle constitue au contraire l'un des principes structurants de l'écriture de Kamel Daoud, dans la mesure où elle permet d'inscrire dans la langue française les traces vivantes d'un héritage culturel algérien. Par les mots vernaculaires, les expressions populaires, les proverbes, les références sacrées, les chants, les altérations du français et les rythmes de la parole, le texte se transforme en espace de mémoire, de réappropriation et de résistance. L'oralité y agit comme une force de rappel permanente : elle empêche la langue d'écriture de se refermer sur elle-même, elle la rouvre sans cesse à d'autres sonorités, à d'autres imaginaires et à d'autres formes de transmission.

L'oralité fonctionne ainsi comme un véritable marqueur identitaire. Elle donne à entendre une voix qui ne s'exprime pas dans une langue neutre, mais dans une langue traversée par plusieurs histoires, plusieurs appartenances et plusieurs imaginaires. Elle permet au personnage de Haroun d'accéder non seulement à une parole, mais à une parole située, incarnée, culturellement chargée. En ce sens, elle joue un rôle essentiel dans la reconquête symbolique de celui qui avait été condamné à l'effacement. Là où le texte camusien réduisait le frère à une figure anonyme, Daoud lui restitue, à travers Haroun, une profondeur humaine, familiale et historique. Cette restitution passe précisément par une parole qui ne se contente pas de raconter, mais qui porte les traces d'un monde, d'une culture et d'une mémoire collective.

Plus encore, l'oralité révèle que la réécriture entreprise par Daoud ne consiste pas simplement à inverser le point de vue de Camus. Elle engage une transformation profonde du régime de langue et du régime de mémoire. La parole algérienne n'est plus périphérique ; elle devient centrale. Elle ne se contente plus d'être représentée ; elle s'impose comme forme, comme rythme et comme autorité. Le roman fait ainsi entendre non pas une voix purement individuelle, mais une voix traversée par d'autres voix : celles des mères, des croyants, des voisins, des chanteurs populaires, des anciens, de tous ceux qui transmettent une manière d'habiter le monde par la parole. L'écriture devient alors le lieu d'une polyphonie où se rencontrent le littéraire, le populaire et le sacré.

En outre, l'oralité permet de mieux comprendre la portée postcoloniale du roman. En travaillant la langue française de l'intérieur, en l'ouvrant à des mots, à des rythmes et à des structures issues de la culture algérienne, Daoud ne se contente pas d'utiliser la langue de l'ancien colonisateur ; il la transforme, la décentre et la réinvestit. Le français cesse alors d'être seulement la langue du pouvoir

ou de l'héritage colonial pour devenir un espace de réappropriation. Il devient une langue habitée par l'autre, déplacée par l'expérience algérienne, et capable d'exprimer une mémoire longtemps marginalisée. L'oralité apparaît ainsi comme un outil de subversion symbolique : elle montre que la langue dominante peut être reprise sans être reproduite à l'identique.

Par ailleurs, cette présence massive de l'oralité confirme que l'identité, dans *Meursault, contre-enquête*, ne se présente jamais comme une essence stable, figée ou homogène. Elle se construit au contraire dans la pluralité, dans le frottement entre plusieurs langues, plusieurs héritages et plusieurs formes de discours. L'oralité donne forme à cette complexité. Elle permet au texte de maintenir ensemble des dimensions qui pourraient sembler opposées : la langue française et la langue maternelle, l'écriture et la voix, l'individuel et le collectif, le présent du récit et l'épaisseur du passé. En cela, elle devient le lieu où se manifeste la vérité profonde du personnage de Haroun : une identité travaillée par la mémoire, par la perte, par l'histoire et par le désir de reprendre place dans le récit.

Enfin, on peut dire que l'oralité confère au roman une portée qui dépasse le seul cadre de la réécriture de *L'Étranger*. Elle fait de *Meursault, contre-enquête* une œuvre où se réfléchissent plus largement les tensions propres aux littératures maghrébines d'expression française : tension entre héritage oral et écriture moderne, entre langue coloniale et langue vécue, entre mémoire locale et forme romanesque universelle. En ce sens, l'oralité n'est pas seulement un trait stylistique parmi d'autres ; elle est l'un des lieux majeurs où s'élabore une esthétique de l'identité, mais aussi une poétique de la résistance et de la survivance culturelle.

Ainsi, dans *Meursault, contre-enquête*, l'oralité apparaît comme bien plus qu'une simple modalité d'expression. Elle constitue un mode d'existence du texte lui-même, une manière d'inscrire dans la littérature les voix longtemps tenues à la marge. Grâce à elle, le roman devient un espace où la mémoire algérienne peut se dire, se transmettre et se réinventer. C'est précisément cette capacité à faire entendre une voix singulière tout en portant en elle l'écho d'une communauté qui fait de l'oralité l'un des fondements essentiels de la puissance littéraire et symbolique de l'œuvre de Kamel Daoud.

Références bibliographiques

Baumgardt, U., & Derive, J. (Dir.). (2013). *Littérature africaine et oralité*. Karthala.
<https://doi.org/10.3917/kart.baumg.2013.01>

Boblet, M.-H. (2019). Meursault, contre-enquête, un « premier » roman ? *Littérature*, 194(2), 62-72. <https://doi.org/10.3917/litt.194.0062>

Bounfour, A. (2013). Oralité littéraire. *Encyclopédie berbère*, 35, 5796-5801.
<https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.2822>

Daoud, K. (2014). *Meursault, contre-enquête*. Actes Sud.

Horchani, I. (2017). La traduction des littératures orales comme copie originale : l'exemple des contes berbères et de la geste hilalienne. *TRANS-: Revue de littérature générale et comparée*, 22. <https://doi.org/10.4000/trans.1636>

Pister, D. (2015). Meursault, contre-enquête : les miroitements d'un texte. *Études littéraires africaines*, 39, 168-173. <https://doi.org/10.7202/1033141ar>